



REPUBLIQUE DE GUINEE

Ministère des Mines et de la Géologie

COMMUNIQUE N° 2

Appel d'Offres sur les Blocs 1 et 2 de Simandou

Conakry, le 04 octobre 2019.

Conformément au Cahier Spécial des Charges relatif à l'Appel d'Offres pour l'octroi de droits miniers sur les gisements de minerai de fer des Blocs 1 et 2 de Simandou, il a été procédé en ce jour, 04 octobre 2019, à la réception et à l'ouverture des offres soumises dans le cadre dudit appel d'offres. La séance publique à laquelle ont participé les différents soumissionnaires et les membres de la Commission d'Evaluation des Offres a eu lieu dans la salle de conférence du Ministère des Mines et de la Géologie.

A l'issue de l'ouverture des offres, les offres déposées par les deux candidats ont été déclarées conformes au Cahier Spécial des Charges.

Les deux offres ont été remises à la Commission d'Evaluation des Offres en charge de procéder à leur minutieuse évaluation dans un délai raisonnable. Les résultats de ces évaluations seront notifiés aux soumissionnaires dès la fin des travaux d'évaluation.

Il faut rappeler que la procédure d'appel d'offres ouverte par décret D/2019/0194/PRG/SGG du 13 juillet 2019 a atteint son premier objectif de mettre effectivement en compétition les sociétés minières d'envergure. En effet, 3 des 5 sociétés qui ont interagi avec la Commission ont retiré le DAO après avoir fait les formalités requises à l'expiration du délai de retrait qui a expiré le 19 août 2019. Au terme de 45 jours de préparation, deux des trois sociétés (qui ont toutes participé à la séance d'information et de clarification organisée le 23 septembre 2019) ont donc soumis une offre recevable.